Je recherche des ressources pour la protection contre le plomb

Que faire si je suis préoccupé(e) par la présence de plomb dans mon eau ?

Les résidents peuvent tester les niveaux de plomb dans leur eau et, si nécessaire, remplacer les canalisations d'eau :

- DC Water propose <u>un kit de test de l'eau gratuit</u> afin que les foyers puissent vérifier la teneur en plomb de leurs canalisations d'eau. Pour recevoir un kit gratuit, contactez la Drinking Water Division (Division de l'eau potable) au (202) 612-3440 ou envoyez un e-mail à leadtest@dcwater.com.
- Nous proposons le <u>programme de remplacement des canalisations en</u> <u>plomb</u>, qui offre une aide financière aux propriétaires admissibles afin de remplacer les canalisations en plomb qui relient leur domicile à l'approvisionnement en eau de la ville.
- DC Water propose plusieurs conseils pour réduire l'exposition au plomb.

J'ai besoin de parler à quelqu'un. Qui puis-je appeler ?

- S'il s'agit d'une urgence mettant en jeu le pronostic vital, appelez le 911.
- Pour demander des services municipaux et des informations sur la protection contre le plomb, appelez le 311.
- Si vous êtes un(e) locataire préoccupé(e) par l'exposition au plomb, contactez l'Office of the Tenant Advocate (Bureau du défenseur des locataires) pour discuter de vos droits au (202) 719-6560.
- Sinon, adressez-vous au Department of Energy and Environment (Service de l'énergie et de l'environnement) au (202) 535-2600, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00.

Que faire si je suis préoccupé(e) par la présence de peinture au plomb dans mon domicile ?

Les résidents peuvent tester leur domicile afin de détecter la présence de peinture à base de plomb et vérifier l'exposition au plomb de leur famille :

- Nous proposons le <u>Lead Reduction Program (Programme de réduction du plomb)</u> aux foyers admissibles, lequel teste les niveaux de plomb dans la peinture et, si nécessaire, offre une aide financière pour les décapages de la peinture au plomb.
- Demandez à votre médecin de faire un test de dépistage du plomb sur votre enfant. Une analyse de sang est la seule manière de savoir si votre enfant est exposé(e) au plomb. Conformément à la loi, tous les enfants qui vivent dans le District de Columbia doivent être testés pour le plomb lorsqu'ils ont entre 6 et 14 mois et entre 22 et 26 mois. Un moyen facile de s'en souvenir : Tester chaque enfant, deux fois avant deux ans.
- Essayer de corriger ou de faire des travaux sur une surface peinte avec de la peinture au plomb sans formation sur la manière de le faire en toute sécurité peut créer des dangers supplémentaires. Vous devez également respecter les bonnes pratiques de sécurité relatives au plomb chaque fois que vous rénovez, retirez des moisissures ou apportez d'autres modifications à une surface peinte avec de la peinture au plomb dans une propriété construite avant 1978. Pour que votre domicile soit testé pour la peinture au plomb et pour vous assurer que la peinture au plomb est décapée en toute sécurité, travaillez avec un professionnel de peinture certifié par le District de Columbia et obtenez des permis pour votre projet.

J'ai une question qui n'est pas abordée ici. Qui puisje contacter ?

 Vous pouvez vous adresser au Department of Energy and Environment (Service de l'énergie et de l'environnement) au (202) 535-2600, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00. Alternativement, vous pouvez envoyer un e-mail à l'équipe à l'adresse doee@dc.gov en indiquant dans la ligne d'objet « Lead Protection Question ».

Cette page couvre uniquement les ressources disponibles par notre intermédiaire (le gouvernement du District de Columbia) et celles de nos soustraitants. Elle a été mise à jour pour la dernière fois en mars 2021.